

COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RÉUNIE EXTRAORDINAIRE LE 31 OCTOBRE 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement des actionnaires de la Société Générale Marocaine de Banques, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2.152.500.000,00 Dirhams, dont le siège Social est à Casablanca, 55, boulevard Abdelmoumen, s'est tenue le lundi 31 octobre 2022 à 12 heures au siège social, sous la présidence de Monsieur Laurent GOUTARD, Président du Conseil de Surveillance à l'effet d'approuver les modifications de la composition du Conseil de Surveillance ainsi que d'autoriser le Directoire à procéder à une ou plusieurs émissions obligataires.

Les résolutions publiées préalablement à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement dans le journal d'annonces « LES INSPIRATIONS ECO » du 30 septembre 2022, ont toutes été approuvées, sans aucune modification.

Laurent GOUTARD
Président du Conseil de surveillance